

BON À SAVOIR

UNE QUESTION SUR LES HORAIRES DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS ?

Prenez contact avec votre collectivité (commune ou communauté de communes).

UNE QUESTION SUR LES JOURS D'OUVERTURE DE VOTRE DÉCHÈTERIE ?

Consultez : **www.sidefage.fr** ou prenez contact avec votre collectivité.

UNE QUESTION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ LES AMBASSADEURS DU TRI !

- Communautés de communes du Genevois et du Val des Ussets : 06 74 78 59 65
- Communauté de communes du Pays de Gex : 06 08 27 27 36
- Annemasse les Voirons Agglomération : 06 88 53 30 85
- Communautés de communes du Pays Rochois, d'Arve et Salève, de la Vallée Verte et de la commune de Fillinges : 06 78 15 47 17
- Communautés de communes du Pays Bellegardien, du Pays de Seyssel, de la Semine et des communes de Belleydoux, Echallon et Angletfort : 06 89 83 21 58
- Communautés de communes d'Oyonnax, du Lac de Nantua, de la Combe du Val - Brénod : 06 31 60 92 37

**AVEC LE TRI, VOS DÉCHETS
ONT DE L'AVENIR !**

5, chemin du Tapey - ZI d'arlod
01200 Bellegarde sur Valserine
Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37

www.sidepage.fr



Création et Impression : Com en Com - ☐ kalistene conseil 04 50 69 01 97
Crédit photos : © P. Desgrieux/Eco-Emballages



GUIDE PRATIQUE DU TRI DES DÉCHETS

AVEC LE TRI, NOS DÉCHETS ONT DE L'AVENIR !



AVEC LE TRI, VOS DÉCHETS ONT UNE SECONDE VIE !

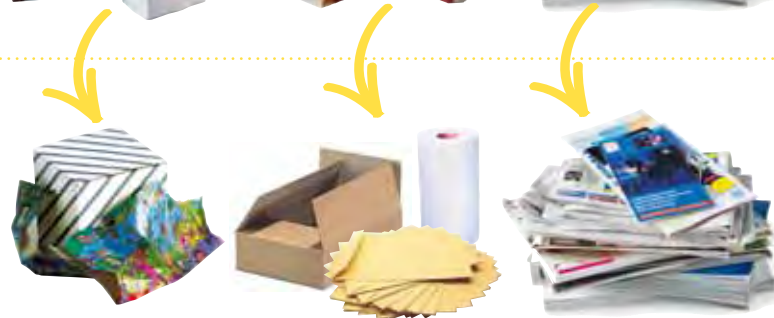
DÉCHETS DE VOTRE COMPOSTEUR



DÉCHETS DE VOTRE CONTENEUR BLEU



DÉCHETS DE VOTRE CONTENEUR JAUNE



DÉCHETS DE VOTRE CONTENEUR VERT



www.sidepage.fr



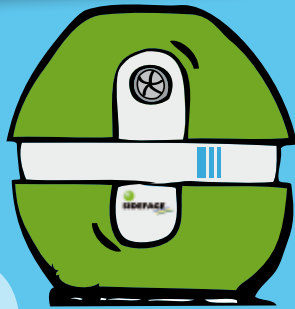
BOUTEILLES PLASTIQUES EMBALLAGES ALU



JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :

- Boîtes de conserve propres, cannettes
- Barquettes aluminium bien vidées
- Aérosols
- Bouteilles d'eau, de lait, d'huile ménagères
- Flacons de produits ménagers, shampoing

ASTUCE : ON TRIE SEULEMENT LE PLASTIQUE EN FORME DE BOUTEILLE ET N'AYANT PAS CONTENU DE PRODUIT TOXIQUE.



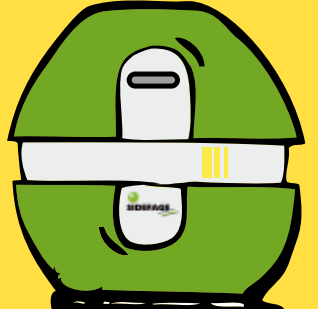
LES PAPIERS ET CARTONNETTES



JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR JAUNE :

- Briques de lait, de sauce, de jus de fruits...
- Enveloppes, journaux, magazines
- Cartonnettes de céréales, yaourts, biscuits...

ASTUCE : ON NE MET PAS LES GROS CARTONS. POUR EUX, IL Y A LA DÉCHÈTERIE.



GUIDE PRATIQUE DU TRI DES DÉCHETS



LE VERRE



JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR VERT :

- Bouteilles
- Bocaux
- Pots...

ASTUCE : ON NE MET QUE LES VERRES, BOUTEILLES, POTS OU BOCAUX, AYANT CONTENU DES PRODUITS ALIMENTAIRES À BOIRE OU À MANGER.

LE COMPOSTEUR



JE DÉPOSE DANS LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL :

- Épluchures
- Fleurs fanées
- Pain
- Filtres à café
- Sachets de thé
- Coquilles d'œufs

POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, CONSULTEZ LE GUIDE DU COMPOSTAGE.

LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS



JE DÉPOSE DANS LA POUBELLE

- Pots de produits laitiers (yaourt, crème fraîche, glace...)
- Suremballages, sacs et films plastiques
- Barquettes alimentaires en plastique et polystyrène
- Coquilles de fruits de mer
- Ampoules à filament, vaisselle cassée
- Couches...

LES BACS GRIS SONT COLLECTÉS LE :

L ○ M ○ M ○ J ○ V ○ Matin ○ Après-midi ○
Pensez à sortir vos bacs la veille de la collecte !

